

COMMUNIQUE

Que faire de son sapin de Noël après les fêtes ?

L'Eurométropole de Metz propose 2 solutions pour valoriser son sapin de Noël après les fêtes :

- **Le dépôt en déchèterie** : Les sapins seront broyés puis transformés en compost.
- **L'apport sur des lieux de dépôt définis dans 37 communes de l'Eurométropole de Metz** : Les habitants sont invités à déposer leur sapin sur les différents points de dépôt mis en place (informations ci-après). Ils seront ensuite broyés pour être utilisés en paillage dans les espaces verts.

Les habitants qui ne peuvent pas se déplacer pourront déposer leur sapin sur le bord du trottoir durant tout le mois de janvier, aux heures et jours de collecte des ordures ménagères.

Attention : les sapins ne doivent pas dépasser 1m50.

RAPPEL : Brûler des déchets à l'air libre, de quelque nature qu'ils soient, est **INTERDIT** et contribue à dégrader l'environnement (y compris les déchets verts).

Pourquoi recycler son sapin ?

Les sapins collectés avec les ordures ménagères sont incinérés dans l'usine de valorisation d'HAGANIS. Les déchets verts sont composés d'eau, leur combustion nécessite donc plus d'énergie que celle des ordures ménagères. Pour économiser cette énergie, il est donc préférable de valoriser son sapin autrement. Transformer les conifères en compost ou en broyat est donc plus écologique. Le compost sera utilisé comme fertilisant naturel et le broyat servira au paillage des espaces verts des communes.

Les points de dépôt

Cette année, 37 communes (24 l'an passé) participent à la collecte de sapins organisée par l'Eurométropole de Metz. Les habitants sont invités à déposer leur sapin naturel, sans décoration, ni sac à sapin, sur les points suivants :



- **Amanvillers**, 53 grand rue, devant la mairie, du 3 au 16 janvier 2022
- **Augny**, sur le parking de Mazonod, du 27 Décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Châtel-Saint-Germain**, sur le parking de l'école La souris verte (13/15 rue des Chauvaux) et en face du bâtiment communal (19 rue Jeanne d'Arc), du 27 décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Chesny**, sur la place du Moulin Haut, du 27 décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Coin-lès-Cuvry**, rue du cimetière, du 27 Décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Féy**, rue de l'école sur le parking de la mairie, du 27 décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Jury**, 5 rue des jardins (à côté de la salle convivialité), du 27 Décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Laquenexy**, sur le parking de la salle socioculturelle, du 27 décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **La Maxe**, sur le parking du complexe Sportif, du 3 au 16 janvier 2022
- **Le Ban-Saint-Martin**, sur le parking Ru-Ban (avenue Henri II), parking rue Otto Zollinger et à l'angle des rues Pierpaoli et Chappe, du 3 au 16 janvier 2022
- **Longeville-lès-Metz**, sur la rue du Lavoisier et sur la rue du Patural, du 3 au 16 janvier 2022
- **Moulins-lès-Metz**, sur le parking du petit saulcy et sur le parking du gymnase Louis Armand, du 3 au 16 janvier 2022
- **Noisseville**, sur le parking du city stade (voie romaine), du 27 Décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Nouilly**, à l'atelier (rue de la gare), du 27 décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Peltre**, sur le parking du Couaroïl, 3 rue des vignes du 3 au 16 janvier 2022
- **Pouilly**, sur la place Mahire, du 27 décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Pournoy-la-Chétive**, Place Delacour du 3 au 16 janvier 2022
- **Rozérieulles**, sur le parking de la salle du Longeau, du 27 Décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Saulny**, Parking de la salle polyvalente, du 3 au 16 janvier 2022
- **Sainte-Ruffine**, rue grande Sente du 27 décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Saint-Julien-lès-Metz**, sur le parking (12 rue de la Moselle), du 27 décembre 2021 au 16 janvier 2022
- **Saint-Privat-la-Montagne**, sur le parking (rue de l'église), du 3 au 16 janvier 2022

- **Vany**, rue Notre Dame de la Salette du 3 au 16 janvier 2022
- **Vernéville**, sur le parking de la salle des fêtes Gabriel Watrin, du 3 au 16 janvier 2022
- **Roncourt**, 30 rue Mondon, du 3 au 16 Janvier 2022
- **Mécleuves**, sur le parking FSE à Lanceumont, parking à Frontigny, parking de la Mairie à Mécleuves du 27 Décembre 2021 au 16 Janvier 2022
- **Ars sur Moselle**, sur le parking de la gare du 27 Décembre 2021 au 16 Janvier 2022
- **Cuvry**, sur le chemin de Champagne du 3 au 16 Janvier 2022
- **Marieulles**, sur la place de l'Eglise du 3 au 16 Janvier 2022
- **Marly**, sur la rue Saint Vincent de Paul et sur la rue du Gal Vansantberghe du 3 au 16 Janvier 2022
- **Gravelotte**, sur la place de l'église du 3 au 16 Janvier 2022
- **Vantoux**, devant le cimetière, derrière la mairie, sur le parking coteaux du soleil du 27 Décembre 2021 au 16 Janvier 2022
- **Coin sur Seille**, sur la rue de la fontaine du 3 au 16 Janvier 2022
- **Scy Chazelles**, sur la route de Longeville (face au lavoir), rue de la Passerine du 27 Décembre 2021 au 16 Janvier 2022
- **Jussy**, sur le parking rue St Hilaire du 27 Décembre 2021 au 16 Janvier 2022
- **Ars Laquenexy**, sur le parc de la Baronne du 3 au 16 Janvier 2022
- **Mey**, sur la place des vignes du 3 au 16 Janvier 2022

Pour toute information, la Direction du Cycle des Déchets de l'Eurométropole de Metz est à disposition des habitants, du lundi au vendredi de 8h à 18h au 03 87 20 10 10 ou par mail à :

qualitedechets@metzmetropole.fr

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - [www.twitter.com/MetzMetropole](https://twitter.com/MetzMetropole)

www.instagram.com/metzmetropole - <https://www.linkedin.com/company/metz-métropole>

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 57 88 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr